

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 mai 2025

---

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 108

présenté par  
Mme Batho

-----

**ARTICLE 2**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Compléter l'alinéa 17 par les mots :

« validé par le conseil scientifique de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli. Se justifie par son texte même.